



DECLARATION LIMINAIRE FNEC FP-FO
CSAA
18 JUIN 2024

La FNEC FP-FO dans toutes les instances où elle siège, fidèle au syndicalisme ouvrier international rappelle sa solidarité avec les travailleurs du monde entier et son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza comme en Ukraine. Les travailleurs et les jeunes en France, comme ailleurs, n'acceptent pas de rester spectateurs d'un massacre et se mobilisent pour faire entendre cette revendication. Avec la répression pour seule réponse. La FNEC FP-FO rappelle son attachement à la liberté d'expression et de manifester. Pour financer cette économie de guerre, le gouvernement ponctionne 413 milliards sur l'ensemble des budgets de l'Etat, en particulier ceux de la Fonction publique. Notre fédération refuse l'austérité pour l'École, l'Hôpital, les services publics alors que les milliards pleuvent pour la guerre et les actionnaires ! Notre fédération s'oppose à la politique répressive, réactionnaire et antisociale de ce gouvernement qui renforce les inégalités, précarise une part toujours croissante de la population et divise les citoyens. Cette politique au service des plus riches rejetée par les citoyens, est dangereuse pour notre démocratie comme en témoigne les résultats des élections européennes. La dissolution de l'Assemblée nationale qui a suivi « constitue un aveu d'échec » pour le gouvernement Macron qui n'a plus aucune légitimité pour appliquer sa politique. Comment est-il possible qu'un gouvernement sans légitimité électorale, dont les projets sont rejetés par l'ensemble des représentants des personnels, y compris par les chefs d'établissement qui se sont rassemblés devant ce rectorat avec le syndicat ID FO le 22 mai, par les représentants des parents d'élèves, puisse continuer à imposer son « choc des savoirs » ? Pour la FNEC FP-FO, les décrets et arrêtés du 17 mars 2024 organisant le « choc des savoirs » doivent être retirés sans délai.

Concernant ce CSAA, le bilan du PACTE, présenté comme une réussite, révèle au contraire une absence d'adhésion des collègues à ce dispositif. 54% des parts fonctionnelles consommées dans le 1er degré et 43% dans le second degré pour des missions que les collègues exerçaient déjà. L'argent attribué pour le Pacte aurait pu servir à bien d'autres choses et notamment à revaloriser l'ensemble des personnels. Notre fédération en demande toujours le retrait.

Cet argent aurait pu également permettre le recrutement de personnels dans tous les services. Dans les établissements du 2nd degré pour assurer dans de bonnes conditions la sécurité des personnels, des élèves et des locaux il faudrait renforcer les équipes de vies scolaires. Or concernant le nombre d'AED la situation se dégrade lentement au regard de l'augmentation des effectifs et du nombre d'établissement. Comment lutter efficacement contre le harcèlement quand il y a un AED pour 200 élèves en lycée ? Cette situation serait moins problématique si les services médico-sociaux n'étaient pas eux aussi exsangues. De la même manière, les postes d'administratifs supprimés dans certains établissements vont mettre en difficulté le fonctionnement des services.

Dans le 1er degré, le problème des remplacements ne cesse de s'aggraver. Les fermetures de classes et les ouvertures en nombre insuffisant vont dégrader les conditions de travail déjà très difficiles. Les collègues se préparent à une rentrée extrêmement compliquée, alors qu'il suffirait de recruter, et dans notre académie, les candidats au concours ne manquent pas. La FNEC FP-FO demande le recrutement de toutes les listes

complémentaires, l'abondement de celles-ci et le recrutement à nouveau autant que de besoin.

Concernant les AESH et les élèves notifiés, l'augmentation du nombre d'AESH ne permettra pas à chaque élève notifié d'être accompagné à hauteur de ses besoins. Les registres témoignent des grandes difficultés des personnels liées aux inclusions problématiques. Aucune solution n'est proposée si ce n'est la déscolarisation, privant ainsi totalement ces élèves de leur droit aux soins et à un enseignement adapté. La destruction programmée des ESMS tels qu'ils existent pour les intégrer dans les structures ordinaires et transformer les personnels des ESMS en personnels ressources itinérants censés aider les enseignants à gérer les élèves à besoins particuliers n'est pas une solution mais encore et toujours une mesure budgétaire. De formation spécialisée en formation spécialisée, les représentants des personnels ne cessent d'alerter l'administration sur les problèmes que pose le manque de structures d'enseignement spécialisée, sur le fait que cela prive les élèves concernés de leurs droits aux soins et à l'enseignement adapté, et sur l'incapacité structurelle de l'administration à concilier la nécessité de scolarisation pour chaque enfant et celle de protéger la santé physique et mentale de ses personnels. Pour la FNEC FP-FO, l'Acte 2 de l'École Inclusive et la fermeture des ESMS vont dégrader encore plus les conditions de travail des personnels. Notre fédération demande le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements médico-sociaux.

La rentrée 2024 suscite de vives craintes quant à la dégradation des conditions de travail, que ce soit à cause des réformes que le gouvernement veut mettre en œuvre contre l'avis de la majorité des organisations syndicales, ou à cause du manque de personnels toutes catégories confondues. Réforme après réforme les conditions de travail se dégradent. Le gouvernement voudrait détruire l'École de la République et organiser la fuite vers le privé qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Pourtant, l'argent existe pour les services publics, et en particulier l'Éducation Nationale. Mais cet argent ne sert pas à recruter davantage de personnels de toutes les catégories, ni à largement améliorer les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves. Il est utilisé pour le CNR, pour le pacte, pour les kits JO, pour l'uniforme, pour le SNU, pour la réforme de la voie professionnelle... autant de mesures qui n'améliorent en rien la situation des personnels.

La FNEC FP FO revendique des moyens pour les services publics et en particulier pour l'École publique, l'abrogation des contre-réformes et mesures qui vont à rebours des revendications des personnels.